

# Un risque potentiel de troubles neurodéveloppementaux chez les enfants dont le père a été traité par le Valproate ou par ses dérivés

Compte Test - 2023-08-04 07:22:58 - Vu sur [pharmacie.ma](https://www.pharmacie.ma)

Par un point d'information destiné aux pharmaciens, neurologues, neuropédiatres, pédiatres, médecins généralistes, psychiatres, gynécologues, gynéco-obstétriciens et sages-femmes, l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM-F

Cette étude réalisée rétrospectivement sur des données de santé publique dans plusieurs pays scandinaves, présente cependant des limites ne permettant pas de tirer de conclusions définitives à ce stade. L'Agence française opte pour le principe de précaution en appelant à la vigilance les soignants avant que des études plus approfondies ne confirment ou infirment le risque de troubles du développement chez un enfant dont le père a été traité par valproate de sodium.

D'après l'étude en question, le risque serait d'environ 6 % alors qu'il avoisine 3 % chez les enfants dont le père a été traité par d'autres antiépileptiques : lamotrigine ou lévétiracétam. Mais « les limites de cette étude ne permettent pas à ce stade de conclure sur ce risque ».

L'Agence du médicament, indique également dans son point d'information que même si ce risque se confirme, il serait bien moindre que pour des enfants dont la mère a été exposé au valproate lors de la grossesse (30 % et 40 %).

L'Agence européenne du médicament a demandé aux laboratoires qui commercialisent ce traitement de mener des études pour évaluer le risque d'administrer ces médicaments à des pères dans les trois mois avant la conception.